



Honoraires DE GESTION TTC (taux de TVA en vigueur à 20 %)

PRESTATIONS

Gestion courante	7,20 % du quittancement
Frais administratifs + extranet	3 € TTC/mensuels
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers	4,94 € TTC/mensuels
<u>PRESTATIONS en OPTION</u>	
Représentation aux assemblées générales, Gestion technique de tous travaux et entretien courant supérieurs à 1500 € TTC, Gestion des sinistres	60 € TTC (taux horaire)
Accompagnement en agence sur RDV pour l'aide à la déclaration des revenus fonciers	96 € TTC le rendez-vous
Versement des fonds par chèque	1,43 € TTC / envoi

Honoraires DE LOCATION TTC

<u>Honoraires PROPRIETAIRE (1)</u>		<u>Honoraires LOCATAIRE (1)</u>	
Frais d'entremise et de négociation : 90 € TTC			
Estimation Locative : 120 € TTC			
Visite, Constitution du dossier, réécriture du bail	- 12 € TTC / m ² en zone très tendue - 10 € TTC / m ² en zone tendue - 8 € / m ² pour autre situation	Visite, Constitution du dossier, réécriture du bail	- 12 € TTC / m ² en zone très tendue - 10 € TTC / m ² en zone tendue - 8 € / m ² pour autre situation
Etat des lieux	3 € TTC / m ²	Etat des lieux	3 € TTC / m ²

(1) : Conformément au barème de la Loi ALUR du 24 Mars 2014 et dans la limite d'UN MOIS de Loyer quittancé

AUCUNS HONORAIRE ET AUCUNS FRAIS NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT – la délivrance d'une note est obligatoire